

BPJEPS Educateur Sportif Mention Equitation

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA SPORT ANIMATION
NOUVELLE AQUITAINE
Marie Devaud
05.56.80.25.50
contact@cfasana.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Ne pas faire l'objet d'une interdiction d'encadrement de mineurs, Avoir 18 ans Être titulaire d'un Galop 6 minimum Être titulaire du PSC1 ou équivalent à jour Présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique et à l'enseignement des activités équestres Réussir les tests d'exigence préalables à l'entrée en formation

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le BPJEPS éducateur sportif mention "équitation" est un Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport. Ce diplôme d'éducateur sportif permet à son titulaire d'exercer en autonomie son activité professionnelle, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs des activités physiques et sportives, éducatives, culturelles et sociales dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure. Les modes d'intervention que développe le titulaire du BPJEPS mention "équitation", s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial, prenant en compte les démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances. Il encadre tout type de public, dans tous lieux d'accueil ou de pratique au sein duquel il met en place un projet. Il encadre des activités de découverte, d'animation, d'apprentissage et d'éducation.

Contenu et modalités d'organisation

Le BPJEPS éducateur sportif mention "Equitation" est constitué de 4 blocs de compétences (BC) à valider pour obtenir le diplôme : BC 1 : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation, BC 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation, BC 3 : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure; BC 4 : Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention équitation - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

DEJEPS

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00608807	du 03/10/2025 au 06/11/2026	Tartas (40)	FAE		Non éligible	